# COORDONNÉES DU DEMANDEUR

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | COOPERATIVE KINTANA |
| Adresse du Bureau : | Andranofasika - District Ambato Boeny |
| Téléphone : | + 261 33 09 351 19 |
| Courriel : | [yvon.onja@gmail.com](mailto:yvon.onja@gmail.com) |
| Interlocuteur : | Yvon RAZAFIONJA : Président  Fanja Soasirindahy Eugénie : Secrétaire Comptable |
| Produit à certifier SPP | Mangue |

# DATES D’EVALUATION

|  |  |
| --- | --- |
| Début | 13/10/2017 |
| Fin | 14/10/2017 |

# PRÉSENTATION DE LA COOPERATIVE

KINTANA ou Koperativa Ivondronan’ny Tantsaha Anjiajia Ambato-boeny est une coopérative de producteurs issus de trois districts de l’Ouest de Madagascar : Marovoay, Mampikony et Ambato-Boeny.

La coopérative se subdivise en plusieurs associations de base dont chacune est spécialisée dans un produit : mangue, black eyes, maïs miel, poulet, maïs etc….

Seule la production de mangue rentre dans le cadre de la certification SPP et la collaboration entre Kintana, MPE (Madagascar Premium Exotica) et Ethiquable.

La coopérative Kintana compte au total 400 membres dont 57 producteurs de mangue. Il est à noter que chaque producteur est spécialisé et que les producteurs et les zones de production de mangue sont différents des producteurs et des zones de production des autres produits (haricot et maïs…).

Dans la mise en œuvre de ses activité, Kintana travaille en collaboration avec plusieurs partenaires : Parc National d’Ankarafantsika, Scrimad, Vivagri etc…

La coopérative collabore également avec HOREB (Hygiène, Organisation et Restauration de l’Environnement et de la Biodiversité) qui est un cahier de charge de développement durable et de protection de l’environnement mis en place par des opérateurs malgaches dans plusieurs secteurs.

Les principaux organes de décision et de gestion de la coopérative sont :

* Assemblée générale (AG) : Composé de 40 personnes soit 1 représentant pour 10 membres. Des réunions par filière sont effectuées en cas de besoin et les représentants doivent être représentatifs de la filière en question
* Conseil d’administration (CA) : Composé de 12 membres (4 femmes et 8 hommes) élus par l’AG. Les membres du CA sont également représentatifs des différentes filières
* Exécutif : Constituée par une secrétaire comptable et un technicien. Le Président du CA assure également la direction administrative de la coopérative. Le contrôle interne et l’appui technique est pour l’instant effectué par un agent de la MPE

# PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ET DES ACTIVITES REALISEES

* Réunion d’ouverture en présence de membres du CA
  + Présentation du système SPP
  + Finalisation de l’autoévaluation
  + Collecte documentaire
* Visites d’évaluation de 6 producteurs
* Revue documentaire au niveau du bureau de Kintana
* Préparation de la réunion de clôture
* Réunion de clôture avec les responsables de Kintana

# PERSONNEL IMPLIQUÉ DANS L’ÉVALUATION

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** |
| Yvon RAZAFIONJA | Président |
| Fanja Soasirindahy Eugenie | Secrétaire Comptable |
| Maholy | Technicien MPE |

# COORDONNEES DE L’EVALUATEUR

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **Catégorie** | **Contact** |
| Gildas VOLAHARISON | Evaluateur national | volaharison@gmail.com |

# OBJECTIF ET CHAMP DE L’ÉVALUATION

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs :** | Conduire une évaluation complète in situ |
| **Champ :** | Obtention de la certification SPP de la coopérative Kintana |

# RESULTATS DE L’EVALUATION

Les détails de l’évaluation de chacun des critères se trouvent dans le formulaire d’évaluation qui est disponible en annexe de ce rapport

# APPRECIATIONS FINALES ET ÉVALUATION

|  |
| --- |
| 1. **Points Forts Relevés :**  * Coopérative bien organisée et pionnière dans la certification biologique et équitable dans la région * Diversité des produits des membres qui permettent à la coopérative d’avoir un grand éventail d’offre et de travailler avec plusieurs partenaires * Enthousiasme des membres * Grande implication de l’acheteur MPE dans l’encadrement et contrôle interne des producteurs * Coopérative faisant partie du réseau HOREB à Madagascar |
| 1. **Points à améliorer :**  * Mise en place d’actions spécifiques de soutien aux groupes vulnérables * Meilleure appropriation du système SPP par les membres et dans les outils de travail * Formation des membres sur les règles de SPP et intégration des critères SPP dans le système de contrôle interne * Mise en place de plans de formation des membres y compris dans le domaine productif (intensification pour la production biologique) * Formalisation des travailleurs : Les deux travailleurs de la coopérative n’ont pas encore de contrats de travail formels * Procédure de traçabilité à mettre en place * Fiche technique du produit à mettre en place * Garder tous les PV des AG au niveau de la coopérative et y inclure la validation de la détermination des prix * Meilleur documentation des prix de marché * Mettre en place un mécanisme de définition de l’usage de la prime * Approfondissement de la démarche de production biologique de la coopérative au-delà de la filière mangue * Lors de la visite des parcelles, nous avons constaté qu’un producteur a pratiqué la culture sur brulis sur une de ses parcelles. Sensibiliser les producteurs sur les critères environnementaux |
| 1. **Appréciations Finales :**   Kintana est une importante coopérative si l’on se réfère au nombre de producteurs et à la diversité des produits qu’elle offre sur le marché. La coopérative est généralement bien organisée et la subdivision en sous coopérative selon les filières permet de mieux spécifier les besoins de chaque membre.  La culture de mangue se fait de manière traditionnelle sans utilisation d’intrants. Dans la plupart des cas, ce sont des arbres ayant déjà un certain âge et qui continuent à donner des fruits.  Le risque environnemental vient surtout des autres cultures qui sont pratiquées en conventionnel et pour lesquelles des produits chimiques peuvent être utilisés (Comme le cas de Haricot blanc eyes). La coopérative a pris la décision de spécialiser les producteurs et les zones pour éviter toute contamination. Néanmoins, dans le cadre de certification SPP, la coopérative devra voir la manière la plus efficiente pour ne pas avoir un impact négatif sur l’environnement, sur les producteurs et sur les consommateurs.  Généralement la pratique de la coopérative est conforme avec les critères SPP. Comme il s’agit de la première année de certification, quelques points sont à améliorer et la coopérative devra démontrer sa capacité de s’améliorer continuellement. |
| 1. **Points à tenir en Compte pour la prochaine évaluation :**  * S’assurer le suivi et l’application des procédures en place lors de la prochaine récolte * Vérifier la mise en place effective des documents manquant durant cette première évaluation * Effectuer le suivi des points d’amélioration de cette première évaluation |

# LISTE DE DISTRIBUTION DU RAPPORT D’ÉVALUATION

|  |  |
| --- | --- |
| ***Nom*** | ***Poste*** |
| Sylvain Aubert | Coordinateur de certification |
| Pierril Lacroix | Chargé de certification |

# LISTE DES ANNEXES A L’ÉVALUATION

|  |  |
| --- | --- |
| ***#*** | ***Nom*** |
|  | Bon de livraison  Carte statistique et fiscale  Certificat d'enregistrement  Contrat avec Ethiquable  Contrat d'engagement producteurs  Convention protection de l'environnement  Etat de paie mangue au niveau des producteurs  Fiche de présence AG  Liste des membres Producteurs Mangue S Kintana  Liste membres du bureau  Modèle fiche parcellaire  PV de l'AG  Fiche de récolte  Règlement intérieur  Statut de la coopérative  Attestation de non traitement des parcelles  Procédure de traçabilité  Modèle d’étiquette |

Nom et Signature de l’Évaluateur Nom et signature du représentant de l’organisme ou entreprise évalué

Antananarivo le 30.10.2017 (Lieu et Date)

***Ce rapport ne peut pas être reproduit partiellement ou totalement sans l’accord exprès des parties concernées.***